

Formation
2011

"Initiation à la comptabilité en partie double"

Frais de participation :
50€ pour l'ensemble du module

Paiement au compte de
Présence et Action Culturelles asbl,
877-7945801-59
rue J Stevens 8 à 1000 Bruxelles
avec la mention « Comptabilité en partie double »

Inscriptions :
Sylvie Résimont
04/220.01.17
sylvie.resimont@cripel.be

Informations complémentaires :
Nancy.hardy@pac-g.be
0476/ 228 946

Lieu :
Maison des Sports de la Province de Liège
Rue des Prémontrés, 12
4000 Liège

Formation organisée par le CRIPEL
en partenariat avec
l'Université Populaire de la Province de Liège
Avec le soutien de la Communauté française
et du Service des Affaires Culturelles de la
Province de Liège,
le FSE, la Région Wallonne et la Province de Liège



CRIPPEL
Département FIL - Sylvie RESIMONT
Place Xavier Neujean 19b
4000 Liège

Depuis le 1er janvier 2006, le législateur - soucieux d'une plus grande transparence - a décidé d'imposer des obligations comptables plus détaillées aux ASBL.

Certains pouvoirs subsidiaires lient l'octroi de leurs soutiens financiers à la tenue d'une comptabilité en partie double quelle que soit la taille de l'association. (C'est le cas de la Région Wallonne en ce qui concerne le personnel sous statut A.P.E.) Ceci implique, pour la plupart des associations, une mise en conformité de la tenue et de la forme de leur comptabilité

Le métier de comptable demande des années d'études et de pratiques. La formation que nous vous proposons ne prétend pas former des comptables; elle vise à aider toute personne qui effectue des tâches comptables à comprendre les principes de la comptabilité en partie double et à préparer, le cas échéant, le travail comptable qui sera réalisé par un professionnel.



- ## Objectifs
- Cerner les grands principes de la comptabilité en partie double.
 - Utiliser le plan comptable minimum normalisé et comptabiliser les écritures courantes.
 - Etablir le journal des opérations, le budget prévisionnel et le plan de trésorerie.
 - Collecter et classer les pièces comptables.
 - Etablir le bilan et le compte de résultat.

Méthodologie

La formation alternera exercices pratiques et courts exposés théoriques

Informations pratiques

La formation est assurée par l'Université Populaire de la Province de Liège en collaboration avec le CRIPEL

- Dates :
- jeudi 20 et vendredi 21 octobre 2011
 - jeudi 27 et vendredi 28 octobre 2011
 - jeudi 3 et vendredi 4 novembre 2011
 - lundi 21 et mardi 22 novembre 2011

Formatrice :
Nancy Hardy de l'Université Populaire de la Province de Liège



Bulletin d'inscription à renvoyer

Nom : Prénom : Adresse :
Téléphone : Courriel :
Association éventuelle / employeur :
Fonction :
Déclaration de créance pour le paiement de mon inscription à adresser à :

o Mon employeur à l'adresse suivante :

o Je paie moi-même le montant de mon inscription

Date et signature :